

# LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B.  
Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 20 NOVEMBRE 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

## L'ABBE T. ALBERT

Tout le diocèse de Chatham, et particulièrement le comté de Madawaska fut jeté dans la consternation lorsqu'au prône, dimanche dernier, les curés recommandèrent aux prières l'âme de l'abbé Thomas Albert, curé de Grand Falls, décedé quelques heures auparavant.

Cette émotion que chacun ressentit en apprenant cette triste nouvelle était bien méritée par celui que Dieu venait de rappeler à Lui. Aussi, bien des larmes coulèrent et ce qui vaut mieux, d'innombrables prières montèrent pour lui vers le Dieu de miséricorde.

L'abbé Thomas Albert était né le 17 juin 1879, à St-Hilaire de Madawaska, d'une excellente famille de cultivateurs. Après un cours d'étude solide au collège de Ste-Anne de la Pocatière, il entra au Grand Séminaire de Montréal. Il mit au travail de sa formation religieuse le sérieux et l'esprit de sacrifice qu'il avait déployés pendant ses études de lettres et de philosophie; aussi lui procura-t-on l'avantage d'aller se perfectionner à Rome, dans le centre de la chrétienté. Il en revint avec les titres de docteur en théologie et en droit canonique.

L'abbé Albert fut admis au sacerdoce en juillet 1905, avant de partir pour Rome. Il fut à son retour appelé à faire du saint ministère comme vicaire dans différentes paroisses. En 1909 il fut nommé curé de Shippagan. Le bon ouvrier de l'Évangile travailla en ce champ avec un zèle inlassable, prêchant, visitant les malades, s'occupant avec activité à ramener dans l'âme de ses ouailles une foi solide, pour un temps ébranlée par un malheureux égarement.

En 1921, l'abbé Thomas Albert fut nommé curé de Grand Falls, poste qu'il occupa jusqu'à son décès. Il fut à l'égal le pasteur zélé, fidèle à son devoir, l'homme d'ordre, d'une diplomatie remarquable, sachant s'attirer l'affection de la population bilingue qu'il avait à desservir. L'abbé Albert a accompli dans la ville de Grand Falls une oeuvre dont tout curé à droit d'être fier, surtout dans notre province du Nouveau-Brunswick. Grâce à la générosité de ses fidèles et à son travail ardu, le dévoué pasteur réussit à construire un couvent qui devra être dirigé par des Soeurs. M. Albert réalisa l'importance d'une éducation primaire franchement religieuse, et c'est dans la poursuite de son oeuvre qu'il contracta la maladie qui lui étant fatale, ne lui permit pas d'en voir la réalisation complète. Le Bon Dieu, dont les dessins sont insondables, a appelé à Lui ce prêtre regretté pour lui donner une récompense plus grande que celle qu'il pouvait obtenir sur la terre, une récompense en proportion de l'oeuvre accompli.

## NOTRE INFERIORITE

Les deux derniers bulletins de la Commission du recensement nous révèlent des faits d'une importance capitale relativement à la quantité d'illettrés dans la province du Nouveau-Brunswick, et à la fréquentation scolaire. Ces chiffres montrent, selon la valeur qu'on leur donne, le goût pour l'instruction de chaque province du Dominion, ainsi que l'usage que chacun fait des écoles. Ces chiffres vont certainement susciter des commentaires de la part des personnes qui s'intéressent à l'éducation, suivant l'interprétation qu'on en fera.

Le bulletin officiel nous donne les pourcentages suivants d'illettrés par provinces. Les illettrés, comme on le sait sont les personnes qui ne savent ni lire ni écrire. Ontario arrive en tête de liste, comme d'habitude depuis plusieurs années, avec un pourcentage d'illettrés de 6.43 pour cent seulement. L'île du Prince Édouard suit de près avec 6.95. Puis viennent successivement la Nouvelle-Écosse avec 9.38, la Colombie-Anglaise avec 9.45, Québec avec 10.33, l'Alberta avec 10.41; la Saskatchewan avec 11.44, le Manitoba avec 12.01 et le Nouveau Brunswick avec 12.46.

Notre province est loin de se distinguer car elle arrive la dernière de la liste. Malgré ces statistiques datant de 1921, elles ont tout de même une certaine exactitude et l'état de choses n'a pas tellement changé depuis trois ans que les chiffres donnés n'aient pas une certaine valeur actuelle. A quoi est dû ce haut pourcentage d'illettrés dans notre province? Est-ce que le rapport donné aux statistiques ont été faussés? Nous ne le croyons pas. Malgré que ces détails soient toujours difficiles à obtenir, on peut considérer notre pourcentage comme aussi près de la vérité que possible.

Donc, notre province contient le plus grand nombre d'illettrés au Canada. C'est un fait admis, tout le monde l'a appris par la voix des journaux. Manquons-nous d'écoles? Avons-nous suffisamment d'institutrices? Nos enfants fréquentent-ils les écoles? Nous avons pourtant la loi de l'instruction obligatoire. Les statistiques officielles nous montrent encore que la province du Nouveau-Brunswick est celle où les écoles sont le moins fréquentées par les enfants d'âge scolaire. Moins de quatre-vingt pour cent de ceux-ci fréquentent assiduellement les écoles après s'être inscrits. Notre peu d'assiduité à l'école est donc une des causes du grand nombre d'illettrés chez nous. Est-ce la seule raison?

Nos faibles connaissances en matière d'éducation ne nous per-

## IMPOSANTES FUNERAILLES A GRAND-FALLS

S. G. Mgr. P. A. Chiasson, évêque de Chatham, chante le service et prononce l'oraison funèbre en anglais.— Mgr. L. A. Dugal, vicaire-général, fait l'éloge du défunt en français.— Plusieurs membres du clergé et une foule considérable assistent.

Grand Falls, 18.— Les funérailles du révérend Thomas Albert, curé de la paroisse, décedé dimanche matin à l'âge de 46 ans, ont eu lieu ce matin dans l'église paroissiale en présence d'un nombreux clergé et d'une foule de fidèles composée des paroissiens de Grand Falls et des représentants de presque toutes les paroisses du Madawaska canadien et américain.

S. G. Mgr. P. A. Chiasson chanta le service ayant à ses côtés comme prêtre-assistant Mgr. O'Keefe, ancien curé de Grand Falls et curé actuel de la cathédrale de Chatham; comme diacre l'abbé A. Melanson curé de Campbellton; comme sous-diacre l'abbé Noël Pelletier directeur de l'École d'Agriculture, de Ste-Anne de la Pocatière. L'abbé Harri curé de Dalhousie remplit la fonction de maître des cérémonies. L'abbé A. Lynch curé de la Rivière Verte celle de thuriféraire; les abbés Patrick du Maine et Barry de Bartibogue servirent comme acolytes. L'abbé Charles Bourque professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière était à l'orgue.

Prirent place dans le sanctuaire Mgr. L. A. Dugal, P.D., vicaire-général du diocèse de St-Basile, les abbés Comeau curé de St-Léonard (ville) Weaton de Bathurst, Frs Bourgeois de Cocagne, A. D. Cormier de Moncton, les Pères Dionand et Sylvester le Père Ferdinand de Restigouche de la Pointe, E. Martin de St-André, T.; Lambert de St-François, Dugal de Drummond, M. Richard de Lac Baker, J. W. Conway d'Edmundston Naleau amonier de l'Hotel Dieu de St-Basile, Sormany de Rogersville, le Père de la Mothe supérieur du collège de Bathurst, Cromley de Blackville, Geo Bernier de St-Isidore, Z. Lambert de St-Hilaire, le Père Cyr supérieur du collège de Van Buren, Forest de St-Joseph Maine, Eug Michaud d'Acadieville, M. Lanteigne d'Atoll Eug. de la Garde de Nash's Creek Th. Haché de Paquetville, L. Chiasson de Shippagan, C. Cry de Ste-Anne de Madawaska, B. Saindon de St-Léonard (paroisse), A. Lang vicaire d'Edmundston, L. Lévesque vicaire à Campbellton, Ls. Cyr, vicaire à St-André, et quelques autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Les membres du Conseil local de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, dont le défunt était le dévot chapelain, assistèrent en corps aux funérailles.

Après le service Mgr Dugal fit en français l'histoire de la vie du regretté abbé Thomas Albert. Le défunt naquit à St-Hilaire de Madawaska le 17 juin 1879 de Vital Albert et de Marie Smith. Dès son jeune âge le jeune Albert se fit remarquer par ses talents et attirait l'attention de son bon curé d'alors qui, n'écouterait que son coeur charitable et rempli d'amitié pour l'enfance, décida avec l'approbation des parents de faire instruire ce jeune garçon. A 12 ans Thomas Albert entra au Collège de Ste-Anne de la Pocatière où pendant huit ans il fit l'admiration de ses maîtres, de ses condisciples, la joie de ses parents, et la gloire de son protecteur. En effet, lors des examens du baccalauréat de rhétorique, le jeune Albert remporta le prix du Prince de Galles, c'est-à-dire qu'il arriva bon premier

sur tous les élèves de cette classe de tous les collèges classiques de la province de Québec.

Après ses deux années de philosophie, au même collège, Thomas Albert entra au Grand Séminaire de Montréal pour étudier la théologie. Après trois ans d'études, en juillet 1905, il fut ordonné prêtre. L'abbé Thomas Albert passa ensuite deux ans à Rome où après des études sérieuses il obtint les titres de docteur en Théologie et en droit canonique. Il revint au pays et fut pendant quelques temps vicaire à Chatham, à Pokemouche et Bathurst. En décembre 1908, il reçut l'ordre de son évêque d'aller prendre charge de la paroisse de Shippagan alors en mauvaises conditions religieuses. C'est là que l'abbé Albert montra son énergie, son tact, sa grande piété et son esprit de persévérance.

En août 1921, l'abbé Albert fut nommé curé de Grand Falls. Très estimé de ses ouailles, le vénérable curé accomplit pendant la courte période de trois années, la plus belle oeuvre de sa vie. Avec le concours généreux des paroissiens il réussit à construire un couvent et à faire venir des Soeurs enseignantes qui s'y installèrent aussitôt les derniers détails de la construction complétés. Cependant le défunt n'a pas eu l'avantage de voir son oeuvre complété. Dieu le rappela à lui alors qu'il n'était âgé que de quarante-cinq ans.

S. G. Mgr Chiasson prononça l'oraison funèbre dans l'anglais anglais. Monseigneur fut bref mais précis. Il rappela les vertus de ce dévoué pasteur et demanda aux paroissiens et à toute la population du Madawaska de garder longtemps dans leurs prières le souvenir de ce bon prêtre.

Les restes mortelles du révérend Thomas Albert furent déposés dans le cimetière paroissiale.

Parmi les personnes étrangères qui ont assisté aux funérailles, nous remarquons M. P. Michaud, M.P., Dr. L. Violette, M.P.P., Arthur J. Cyr, avocat d'Edmundston, P. H. et P. C. Laporte respectivement d'Edmundston et Clair, Dr. Guy de Grand Falls, Mme C. L. Cyr, Mme Noël Violette, Mme Fred Cyr, de St-Léonard, M. et Mme Frank Smith de Van Buren, Mme Patrick Thériault de Grand-Isle, Me. J. G. Boucher du journal "Le Madawaska" d'Edmundston, Dr. F. Collin, d'Edmundston, et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

## UN PEU PARTOUT

### POUR BIEN VOTER

Sous ce titre M. Alfred Roy, rédacteur à "L'Évangéline" enseigne aux électeurs de Moncton comment faire leur jugement pour voter lors de l'élection partielle et provinciale qui doit avoir lieu au commencement de décembre. Le conférencier avertit sagement les lecteurs de ne pas mélanger les questions fédérales et provinciales: "Pour voter intelligemment le mois prochain, il importe donc peu de savoir si le réseau atlantique de nos chemins de fer doit s'étendre jusqu'à Montréal ou plus loin, mais il est très important par contre de savoir si le gouvernement provincial a bien fait son devoir. Nous a-t-il

donné de bonnes routes? A-t-il, ou non, gaspillé inutilement l'argent des contribuables en les construisant? A-t-il donné à notre classe enseignante un appui intelligent? Avez-vous raison d'être satisfait de la manière dont il a exploité nos ressources naturelles? Bref, y-a-t-il lieu selon vous de continuer votre confiance au gouvernement actuel, ou croyez-vous qu'il soit temps de le retirer?"

Est-ce qu'il n'aurait pas été plus juste de la part du confrère d'ajouter la question suivante: Le gouvernement actuel a-t-il, oui ou non, fait tout son possible pour mettre en force l'Acte de Prohibition Provincial? C'est au moins été plus impartial.

ILS VEULENT SE SUICIDER

Deux jeunes gens, une fille et un garçon, veulent se suicider pour s'enlever aux troubles dont ils sont l'objet. L'un doit se pendre et l'autre s'asphyxier.

Pourquoi veulent-ils se suicider? Se suicideront-ils? Les autorités civiles s'occupent-elles de ce cas unique dans notre ville: une misère noire qui fait écarter la mort? La troupe du Cercle Dollard des Ormeaux doit nous conter cet incident malheureux vendredi soir à la Salle de l'École Publique, alors qu'elle exécutera en plus du grand drame: "Le Drapeau de Carillon" une comédie qui a pour titre "Feur et Charbon de Bois". Allons-y, c'est pour une oeuvre paroissiale.

IL FAUT Y VOIR

Le magnifique pont en fer qui relie Edmundston à Madawaska, Me., fait l'orgueil de ses deux endroits. Ce n'est pas sans raisons car outre les avantages matériels qu'il procure, ce pont par sa hauteur et solide structure d'acier ajou-

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acts du Parlement en juillet 1900  
Capital autorisé \$5,000,000.00  
Capital payé et Réserve \$4,500,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Président du Conseil d'Administration  
L'HONORABLE SIR H. LAPORTE

Vice-Président et Directeur-Général  
TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs  
L'HONORABLE N. PERODEAU  
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et sous-agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Édouard.

Succursale d'Edmundston  
J.-A. BACON, Gérant

## LA BANQUE NATIONALE

VAN BUREN, MAINE

4 Pour Cent

Nous payons un intérêt composé de 4% a tous les six mois, dans le département d'épargne.

Pour plus amples détails, Téléphonez No. 53, écrivez ou venez nous voir.

L.-V. THIBODEAU, Pres.

A.-A. CYR, Cashier.

te de l'importance au chef-lieu du comté. Or plusieurs n'ont pas été sans remarquer que des enfants vicieux se sont permis d'écrire à la craie sur les lourdes pièces de fer, de barbouiller des phrases, des noms et même des accusations litigieuses sur le compte de leurs petits compagnons et petites compagnes et même contre certaines grandes personnes. La phrase suivante nous fait bien voir qu'il y a plus de vice que d'étourderie: "Ceux qui écrivent sur ce pont vont aller en prison". Il est logique, n'est-ce pas, ce petit bonhomme qui écrit lui-même pour faire la leçon aux autres. Il faut donc que les autorités civiles veillent à la propriété du pont, et nous demandons aux autorités scolaires de bien avertir les enfants à ce sujet.

L'HIVER S'EN VIENT VITE

Déjà la neige recouvre le sol et le froid se fait sentir assez fort qu'au mois de janvier. S'il faut en juger par la température, actuelle, nous aurons un rude hiver. Par tout l'eau est basse et il est à craindre que le courant électrique de notre ville nous soit enlevé assez souvent pendant le cours de l'hiver. Mais patientons dans quelques années l'énergie électrique que nous fourniront les chutes du Grand Sault nous fera oublier les troubles actuels.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

L'on apprend, non officiellement, que l'abbé Georges Bernier, curé de St-Isidore, a été nommé curé de Grand Falls,